



FONDS RÉGION ET RURALITÉ

Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC

Rapport d'activités
1^{er} avril au 31 décembre 2020

En vertu de l'article 35 de l' *Entente relative au Fonds Régions et Ruralité – volet 2*, le présent *Rapport d'activités* couvre la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020. **IMPORTANT : L'année financière du FRR 2020-2021 termine le 31 mars 2021.** L'actuel rapport d'activité présente donc les résultats des 9 mois sur 12 prévus à l'exercice financier.

Produit au bénéfice de la population du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, le rapport présente trois sections :

- SECTION 1:** Bilan des activités et bilan financier par priorités d'intervention
- SECTION 2:** Liste des interventions du volet 2 du FRR par priorité d'intervention
- SECTION 3:** Délégation à Développement Côte-de-Beaupré

Conformément aux exigences de l'entente, le rapport est mis en ligne sur les sites Internet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de Développement Côte-de-Beaupré. En outre, à l'usage des ministères, un formulaire soumis par le gouvernement permet de colliger les données nécessaires aux fins d'évaluation du programme.

SECTION 1

SOUS-SECTION 1 – BILAN DES ACTIVITÉS

Dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité 2020-2021, la MRC de La Côte-de-Beaupré bénéficie d'une somme totale de 649 242\$. Cette somme est répartie selon les priorités d'intervention 2020-2021 adoptées par résolution 2019-11-217 de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Une somme de 548 610 \$ est confiée par la MRC de La Côte-de-Beaupré à Développement Côte-de-Beaupré, conformément à l'Entente de délégation entre les deux organisations.

PRIORITÉ D'INTERVENTION 1

100 632 \$ Planification de l'aménagement et développement du territoire

Cette somme provenant du FRR 2020-2021 est utilisée pour assurer le fonctionnement de la MRC de La Côte-de-Beaupré, en lien avec la planification de l'aménagement et du développement du territoire.

PRIORITÉS D'INTERVENTION 2, 3, 4 et 5

548 610 \$ Enveloppe confiée à Développement Côte-de-Beaupré

PRIORITÉ D'INTERVENTION 2 : 206 000 \$

Soutien à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale et au développement local et régional

La somme provenant du FRR 2020-2021 est utilisée pour l'administration de l'Entente visant l'offre de services ou la réalisation de mandats ou de projets en régie interne, laquelle administration est confiée à Développement Côte-de-Beaupré conformément à l'Entente de délégation conclue avec la MRC. Développement Côte-de-Beaupré exerce la compétence de développement local et régional et, plus particulièrement, assure le soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'économie sociale et le développement local et régional sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Comme outil d'encadrement, outre l'Entente de délégation, la MRC et Développement CDB ont adopté une politique d'investissement le 22 mars 2018, laquelle Politique a été mise à jour le 2 décembre 2020. Elle regroupe notamment la Politique d'investissement des fonds locaux et la Politique du Fonds Régions et Ruralité. Cette Politique est disponible sur les sites Internet des deux organismes au bénéfice des citoyens qui souhaitent la consulter.

PRIORITÉ D'INTERVENTION 3 : 135 640 \$

Soutien au développement local et aux projets régionaux – Volet Projets issus des milieux ruraux

La somme provenant du FRR 2020-2021 favorise la réalisation de 8 projets issus d'autant de municipalités de la MRC. Chacun des projets bénéficie d'une somme de 16 955 \$. L'un des projets est porté par un OBNL.

1. Boischatel

Restauration d'une dépendance agricole d'intérêt patrimonial

Le projet sera réalisé en 2021.

2. L'Ange-Gardien

Identification du territoire – enseignes de rue – phase 4

Le projet s'est conclu en 2020.

3. Château-Richer

Lien piétonnier servant d'observatoire entre le Centre des loisirs et le Centre communautaire

La construction du lien aura lieu en 2021.

4. Sainte-Anne-de-Beaupré

Mise en valeur du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré

Début des travaux de réfection du quai en 2020. Poursuite des travaux en 2021 et fin prévue à l'automne 2021.

5. Beaupré

Réalisation d'une œuvre sculpturale dans un espace public

Œuvre de l'artiste de renommée Giovanni Gerometta, et implantation dans un espace public. Projet conclu en 2020.

6. Saint-Joachim

Réfection du centre des loisirs

Projet en phase réalisé en 2020.

7. Saint-Ferréol-les-Neiges

Installation d'exerciceurs extérieurs au Parc olympique du Faubourg

Projet conclu en 2020.

8. Saint-Tite-des-Caps

Planification d'une stratégie de développement de la municipalité

Un mandat confié à une firme d'experts est en cours. Le projet sera réalisé vers l'automne 2021.

PRIORITÉ D'INTERVENTION 4 : 77 360 \$

Soutien au développement local et aux projets régionaux – Volet Projets régionaux

La somme provenant du FRR 2020-2021 favorise, conformément aux décisions prises au 31 décembre 2020, la réalisation 8 projets.

À cette même date, une somme de 1 610 \$ est à engager.

1. Déploiement touristique

Contribution financière pour les services d'accueil touristique gérés par Développement Côte-de-Beaupré.

2. Entente de partenariat avec Bénévoles d'Expertise – 2019-2020

Entente avec BE pour offrir aux OBNL du territoire l'accompagnement d'experts dans l'un ou l'autre des volets de développement ou de promotion.

3. Véloroute Marie-Hélène Prémont – Devis technique

Étude-devis pour développer des alternatives de tracés pour la VMHP.

4. Parc industriel Saint-Tite-des-Caps – condos industriels

Accompagnement stratégique pour le développement de condos industriels.

5. Vélirium – Accompagnement stratégique et vision de développement

Étude visant le développement à court, moyen et long terme de l'événement Vélirium.

6. Événements d'hiver – Accompagnement stratégique

Accompagnement par une experte en stratégies pour le développement de deux événements d'hiver.

7. Mise en valeur des chutes Jean-Larose

Contribution au projet de mise en valeur des chutes Jean-Larose par la réfection de son escalier.

8. Acquisition des terrains du mont Sainte-Anne – Étude de faisabilité

Étude de faisabilité pour la MRC de La Côte-de-Beaupré qui signifie son intérêt pour l'acquisition d'une partie des terrains (tréfoncier) appartenant à la SÉPAQ.

PRIORITÉ D'INTERVENTION 5 : 129 610 \$

Soutien aux projets structurants et mobilisation des communautés pour l'amélioration des milieux de vie

La somme provenant du FRR 2020-2021 favorise, conformément aux décisions prises au 31 décembre 2020, la réalisation 8 projets.

À cette même date, une somme de 14 610 \$ est à engager.

1. Entente sur la mise en valeur des paysages de la Capitale-Nationale 2019-2022

Les MRC de la Capitale-Nationale et les partenaires gouvernementaux s'associent à l'entente triennale en vue de la mise en valeur et la protection des paysages.

2. Entente de partenariat avec le Pôle Chantier d'économie sociale pour le développement des entreprises en économie sociale 2020-2021

Développement CDB et la MRC de La Côte-de-Beaupré s'associent à l'entente signée avec Pôle Chantier de l'Économie Sociale, les MRC de la Capitale-Nationale et le MEI pour développer l'entreprise d'économie sociale.

3. Entente SAGE – Mentorat d'affaires 2020

Entente avec l'organisme SAGE – Mentorat d'affaires pour développement de cohorte mentorat-mentoré.

4. Actions et promotions touristiques

5. Fonctionnement pour mobilisation et soutien aux projets structurants et régionaux – projets

6. Fonctionnement pour mobilisation et soutien aux projets structurants et régionaux – salaire

Contribution financière permettant la réalisation des projets touristiques menés par Développement Côte-de-Beaupré et ses partenaires.

7. Plan relève - conseiller aux entreprises

Contribution financière pour assurer le service aux entrepreneurs – rôle du conseiller aux entreprises

8. Planification – immigration: Entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)

Projet de planification soumis à l'approbation du MIFI dont la réponse est prévue en début 2021.

SOUS-SECTION 2 – BILAN FINANCIER

Bilan au 31 décembre 2020		\$
Montant du FRR dont la ministre a délégué la gestion		649 242
Ajout de toute somme reçue en cours d'année		n/a
Montants engagés		633 022
Somme disponible		16 220
Montants consacrés aux dépenses d'administration admissibles telles que définies à l'annexe A visant la réalisation des priorités d'intervention et des politiques : Fonctionnement Développement CDB - soutien à l'entrepreneuriat et au développement local et régional		206 000

Priorités d'intervention du FRR 2020-2021	Enveloppe	Enveloppe	Nombre
	649 242 \$	%	Projets
	\$		
1- Planification de l'aménagement et du développement du territoire	100 632	15%	1
2- Soutien à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale et au développement local et régional	206 000	32%	1
3- Soutien au développement rural et aux projets régionaux – Volet Projets issus des municipalités	135 640	21%	8
4- Soutien au développement rural et aux projets régionaux – Volet Projets régionaux	77 360	12%	8
5- Soutien aux projets structurants et mobilisation des communautés pour l'amélioration des milieux de vie	129 610	20%	8
TOTAL	649 242	100%	26

Répartition du FRR 2020-2021 selon ses objets	\$	%	Nb
La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire	100 632	15%	1
Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)	3 250		1
La promotion de l'entrepreneuriat et le soutien à l'entrepreneuriat	46 000	7%	5
L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement N.B. Le FRR contribue à la mise en œuvre d'ententes de développement local et régional, sans toutefois être de nature sectorielle comme le définit la Loi. Ces ententes sont incluses dans le soutien au développement local et régional (projets régionaux et projets structurants)	0	0	0
Le soutien au développement local et régional (projets issus des milieux ruraux)	135 640	21%	8
Le soutien au développement local et régional (projets régionaux et projets structurants)	141 500	22%	10
Le soutien à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale et au développement local et régional	206 000	32%	
Somme disponible au 31 décembre 2020	16 220	3%	n/a
TOTAL	649 242	100	26

SECTION 2

LISTE DES TYPES DE BÉNÉFICIAIRES, DES TYPES D'AIDE, DES CONTRATS DE SERVICE ET DES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

En annexe A, le document **Tableau FRR 2020-2021** présente les projets, les promoteurs-bénéficiaires, les types d'aide et les sommes allouées, ainsi que les objets liés aux priorités d'intervention adoptées par la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Sommes aux projets du FRR 2020-2021			
Planification de l'aménagement et développement du territoire	100 632 \$	15%	1
Soutien à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale et au développement local et régional	206 000 \$	32%	1
Soutien au développement rural, aux projets régionaux et aux projets structurants, ainsi qu'à la mobilisation des communautés pour l'amélioration des milieux de vie *incluant la somme disponible au 31 décembre 2020	342 610 \$	53%	24
TOTAL	649 242	100%	26

Type de bénéficiaire du FRR 2020-2021			
MRC	100 632	15%	1
Municipalité locale	135 640	21%	8
OBNL ou coop (excluant l'économie sociale)	396 750	61%	17
Somme disponible au 31 décembre 2020	16 220	3%	
TOTAL	649 242	100%	26

	Enveloppe 649 242 \$	Enveloppe %	Nombre Projets
Type d'aide du FRR 2020-2021			
Planification et aménagement du territoire	120 632	19%	2
Concertation avec d'autres MRC	20 000	3%	2
Soutien développement des milieux de vie	160 640	25%	9
Réalisation de mandats ou de projets en régie interne	116 750	18%	10
Conseil aux entreprises, organismes, communautés	9 000	1%	2
Soutien à l'entrepreneuriat et au développement local et régional	206 000	32%	1
Somme disponible au 31 décembre 2020	16 220	3%	
TOTAL	649 242	100%	26

SECTION 3

DÉLÉGATION À UN OBNL

La délégation de la gestion d'une portion du Fonds Régions et Ruralité (FRR) est confiée par la MRC à Développement Côte-de-Beaupré, par la voie d'une Entente de délégation.

Cette entente est liée à l'*Entente relative au Fonds Régions et Ruralité Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC* entre la Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, madame Geneviève Guilbault, pour et au nom du Gouvernement du Québec et la MRC de La Côte-de-Beaupré, représentée par monsieur Pierre Lefrançois, préfet.

Cette même entente prévoit le rôle et les responsabilités de chacune des parties à l'occasion de la délégation, par la MRC de La Côte-de-Beaupré (MRC), à Développement Côte-de-Beaupré (Développement CDB), d'une part du Fonds Régions et Ruralité (FRR) institué par l'article 21.18 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* (RLRQ, chapitre M-22.1) (LMAMROT).

Cette délégation est approuvée par la ministre et l'Arrêté ministériel signé le 15 décembre 2020 par le sous-ministre Frédéric Guay, représentant le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qui autorise, conformément à l'article 126.4 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, chapitre C-47.1), la Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré à confier l'exercice de pouvoirs prévus à l'article 126.2 de cette loi à Développement Côte-de-Beaupré.

MANDAT CONFIE

La MRC confie à Développement CDB la planification et le soutien au développement économique et le développement local et régional sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

BUDGET CONFIE

La MRC délègue à Développement CDB la gestion d'une portion du Fonds Régions et Ruralité (FRR) tel que présenté dans le tableau ci-après. De l'enveloppe totale du FRR confiée par le ministre à la MRC, une somme d'environ 15 % est administrée par la MRC, le reste de l'enveloppe étant confié à Développement Côte-de-Beaupré.

Exercice financier de Développement CDB	FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ CONFIE À DEVCDB
Contribution 2020 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	548 610 \$
Contribution 2021 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022	548 610 \$

ANNEXE A

TABLEAU : FRR 2020-2021 au 31 décembre 2020

Priorité	Projets	Promoteurs	FRR	Versé	À verser	Type bénéficiaire	Objets	Type d'aide
1/Priorité 1		MRC de la Côte-de-Beaupré	100620,00	100620,00		MRC	Panification et aménagement du territoire	Panification et aménagement du territoire
2/Priorité 3	Restauration d'une dépendance agricole patrimoniale	Bouchébel	16955,00	9477,50	9477,50	Municipalité	Soutien au dev rural	Subvention développement des milieux de vie
3/Priorité 3	Identification du territoire - phase 4	Alain-Carrollin	16955,00	16955,00	0,00	Municipalité	Soutien au dev local	Subvention développement des milieux de vie
4/Priorité 3	Lien pédonnier servant d'observatoire entre le centre communautaire et le parc des loisirs	Château-Richer	16955,00	9477,50	9477,50	Municipalité	Soutien au dev local	Subvention développement des milieux de vie
5/Priorité 3	Mise en valeur du quai de Sainte-Anne	Sainte-Anne-de-Beaupré	16955,00	9477,50	9477,50	Municipalité	Soutien au dev local	Subvention développement des milieux de vie
6/Priorité 3	Œuvre sculpturale intégrée au paysage dans un espace public - Œuvre de Giovanni Formetta	Beaupré	16955,00	16955,00	0,00	Municipalité	Soutien au dev local	Subvention développement des milieux de vie
7/Priorité 3	Réfection du centre des bistros	Saint-Jacques	16955,00	16955,00	0,00	Municipalité	Soutien au dev local	Subvention développement des milieux de vie
8/Priorité 3	Parc d'arbours Olympique - installation d'exercices extérieurs	Saint-Feroulles-Norges	16955,00	16955,00	0,00	Municipalité	Soutien au dev local	Subvention développement des milieux de vie
9/Priorité 3	Étude et planification d'une stratégie de développement municipal	Saint-Théodore-Évangéline	16955,00	9477,50	9477,50	Municipalité	Soutien au dev local	Subvention développement des milieux de vie
10/Priorité 4	Développement touristique	DEFCDB - Projets touristiques	5000,00	5000,00	0,00	OBNL	Projets structurants	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
11/Priorité 4	Entente de partenariat bénévoles d'expertise	Entente Bénévoles d'Expertise	4000,00	2000,00	2000,00	OBNL	Soutien à l'entrepreneuriat	Conseil aux entreprises, organismes communautaires
12/Priorité 4	Véloroute MRP - Réalisation d'un devis technique	DEFCDB - Mandat Harvey Consultants	9000,00	9000,00	0,00	OBNL	Projets structurants	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
13/Priorité 4	Parc industriel Saint-Théodore-Évangéline - condos industriels	DEFCDB - Mandat Instigo	3250,00	3250,00	0,00	OBNL	Soutien aux municipalités locales	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
14/Priorité 4	Vélinum - Accompagnement stratégique et vision de développement	DEFCDB - Mandat PPR Management	7500,00	7500,00	0,00	OBNL	Projets structurants	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
15/Priorité 4	Événements d'hiver - Accompagnement stratégique	DEFCDB - Mandat Union	2000,00	0,00	2000,00	OBNL	Soutien à l'entrepreneuriat	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
16/Priorité 4	Mise en valeur des chutes Jean-Lévesque	Corporation des services recirculatoires	25000,00	0,00	25000,00	OBNL	Projets structurants	Subvention développement des milieux de vie
17/Priorité 4	Étude de faisabilité - Acquisition des terrains Mont Sainte-Anne	DEFCDB - Mandat Firme 4/2	20000,00	0,00	20000,00	OBNL	Projets structurants	Panification et aménagement du territoire
18/Priorité 5	Entente sur la mise en valeur des paysages	DEFCDB - Gestionnaire de l'Entente ON	15000,00	15000,00	0,00	OBNL	Projets structurants	Concertation MRC
19/Priorité 5	Entente partenariat sur l'économie sociale	Entente Pie-économie sociale	5000,00	5000,00	0,00	OBNL	Soutien à l'entrepreneuriat	Concertation MRC
20/Priorité 5	Entente SAGE/Membrat d'affaires	Entente Sage - Membrat d'affaires	5000,00	2500,00	2500,00	OBNL	Soutien à l'entrepreneuriat	Conseil aux entreprises, organismes communautaires
21/Priorité 5	Actions et promotion touristiques	DEFCDB - Projets touristiques	10000,00	10000,00	0,00	OBNL	Projets structurants	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
22/Priorité 5	Fonctionnement pour mobilisation et soutien aux projets structurants et régionaux - portion prioritaire	DEFCDB - Projets touristiques	22000,00	22000,00	0,00	OBNL	Projets structurants	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
23/Priorité 5	Fonctionnement pour mobilisation et soutien aux projets structurants et régionaux - portion sociale	DEFCDB - Projets touristiques - sociale	13000,00	13000,00	0,00	OBNL	Projets structurants	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
24/Priorité 5	Plan Relève - conseiller aux entreprises	DEFCDB - salaire	30000,00	30000,00	0,00	OBNL	Soutien à l'entrepreneuriat	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
25/Priorité 5	MIFI - Entente pour plan d'action immigration	DEFCDB - Peur du plan d'action	15000,00	0,00	15000,00	OBNL	Projets structurants	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
		Somme disponible au 31 décembre 2020	162200,00	0,00	162200,00			
		Sous-total	449240,00	319112,00	124130,00			
26/Priorité 2	Soutien à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale et au développement local et régional	Développement Côte-de-Beaupré	206000,00	206000,00				
		TOTAL FRR 2020-2021	649240,00	649240,00				